|  |
| --- |
| **--- Santé Durable ---**  Vous devez démontrer comment votre projet contribue à l’atteinte d’une santé durable. Bien qu’il n’y ait aucune pondération associée à ce principe clé, la soumission de ce document est obligatoire.  Ce document doit être joint dans la section « Autres documents » du formulaire électronique, par la personne candidate, et ce, **AVANT** la date limite de dépôt prévue (voir les règles du programme).  **Définition** : La santé durable est une approche globale alliant la santé physique et psychologique des personnes, avec l’environnement dans lequel elles évoluent. Elle engage les individus et la collectivité à déployer, à toutes les étapes de la vie, différentes interventions qui permettront un état optimal de santé pour chaque individu, incluant les populations vulnérables et les générations futures. La santé durable vise ainsi le développement de stratégies de promotion de la santé, de prévention et d’interventions précoces des maladies, pour des résultats sanitaires à moindre coût, et ce, avec trois niveaux de déclinaison principaux :   * une meilleure prise en compte des déterminants de santé / prévention - promotion * la transformation des corridors de services / nouveaux acteurs et actrices * La Santé planétaire – la transformation de la santé publique en intégrant les écosystèmes naturels environnants |

|  |
| --- |
| **Identification** |
| **No de dossier de la demande :** |
| **Nom de la personne candidate :** |
| **Titre du projet :** |

|  |
| --- |
| **Veuillez préciser dans l’encadré ci-dessous, en 1 page maximum, comment et en quoi votre projet contribue à l’atteinte d’une santé durable, que ce soit par des changements au niveau de l’organisation des soins, de nouveaux traitements, de la prévention ou promotion, de la participation citoyenne, ou tout autre impact qui pourrait permettre un changement notable et durable en regard des trois niveaux de déclinaisons mentionnés dans la définition.** |
|  |